

réclamés par leur situation. Le magistrat, après avoir fait transporter à l'hôpital Lariboisière le jeune garçon...

L'ouragan qui a régné pendant l'avant-dernière nuit sur Paris a causé de grands dégâts dans plusieurs quartiers.

Hier, entre six et sept heures du matin, des personnes qui suivaient la rue de la Cour-des-Nonnes, dans le quartier du Père-Lachaise, ont trouvé étendue sans mouvement sur le pavé public, dans une petite excavation, une femme de trente-six à trente-sept ans.

Un employé de l'octroi, le sieur Havotte, a retiré avant-hier du canal Saint-Martin, à la hauteur de l'hôpital Saint-Louis, le cadavre d'un homme paraissant âgé de trente et quelques années.

DÉPARTEMENTS.

LOIRE-INFÉRIEURE (Nantes). — On lit dans le Phare de la Loire, du 13 octobre :

Denis Chaillou, condamné le 10 septembre dernier par la Cour d'assises de la Loire-Inférieure à la peine de mort, pour avoir volé et assassiné dans son grenier, pendant la nuit du 14 au 15 août, un vieillard de soixante-cinq ans.

Il était cinq heures moins un quart, lorsque le directeur de la maison d'arrêt, accompagné de M. l'abbé Benoist, accompagné de prisonniers, alla prévenir Chaillou que le moment du départ était venu.

La voiture se mit en route à cinq heures vingt minutes, précédée et suivie de deux gendarmes. A Carquefou, cette escorte a été renforcée par la brigade de gendarmerie.

La marche était réglée pour que le funèbre cortège arrivât à Nort vers huit heures et demie, la dernière toilette devant être faite dans cette ville et l'exécution étant fixée pour neuf heures.

Le vendredi de chaque semaine, il se tient un marché important à Nort, et c'est en raison de l'affluence qui s'y porte, que ce jour a été choisi pour l'exécution du crime commis par Chaillou.

ETRANGER.

ANGLETERRE. — On lit dans le Sun, journal anglais, qui paraît l'avoir emprunté à un journal prussien, le récit suivant d'un duel accompli dans des circonstances véritablement exceptionnelles :

Un duel tout à fait romanesque vient d'avoir lieu près la rue romanesque capitale de la Prusse. Une jeune personne, appartenant à une famille fort distinguée, s'étant trouvée par hasard en possession d'une lettre de provocation adressée à son amant, a détourné cette lettre de sa destination et s'est décidée à prendre, sur le terrain, la place du provoqué.

La jeune personne a revêtu un costume masculin, et elle s'est rendue au lieu où devaient se trouver les combattants. Elle y a trouvé l'adversaire qu'elle cherchait, et celui-ci, trompé par les apparences, a pu, grâce à demijour qui régnait en ce moment, croire qu'il était en présence de son légitime adversaire.

Les noms des combattants ne sont pas connus ; mais l'instruction à laquelle il est procédé ne peut manquer de les révéler et de faire connaître des détails qui sont de nature à piquer vivement la curiosité publique.

ÉTATS-UNIS (New-York). — On nous écrit de New-York, le 22 septembre 1860 :

Le Texas est depuis quelques mois dans une violente surexcitation politique et sociale. Il régnait parmi les habitants de cet Etat une terreur profonde produite par la crainte d'une révolte générale des esclaves.

considérable d'incendies qui ayant éclaté simultanément sur plusieurs points, paraissent le résultat d'un vaste complot, et par les bruits d'insurrection qui circulent de tous côtés.

Les Etats à esclaves, depuis la fameuse tentative révolutionnaire de John Brown, en Virginie, n'ont cessé d'être en proie à la plus vive fermentation. On s'y entretient sans cesse de conspirations abolitionnistes.

C'est la pseudo-justice, après jugement sommaire, de un ou plusieurs négres accusés de nourrir de dangereux sentiments d'indépendance, ou bien c'est un habitant blanc qui est arrêté et condamné à quitter l'Etat parce qu'il est soupçonné de professer des opinions trop libérales sur la question de l'esclavage.

Un Allemand du nom de Klopks, établi depuis plusieurs années à Houston-City, où il jouissait de l'estime de tous ceux qui le connaissaient, ayant été accusé de faire circuler parmi ses amis et ses compatriotes la Tribune de New-York, un des organes les plus énergiques de la cause du travail libre, a vu envahir sa maison par une populace irritée.

Après le drame, la comédie. Vous savez que la loi américaine protège d'une manière toute spéciale la jeune fille, et, dans le cas de séduction ou d'engagement rompu, de la part de son amoureux, qu'elle lui donne la faculté d'obtenir, par autorité de justice, le mariage, ou, à défaut de cette réparation, une condamnation sévère contre l'infidèle.

Notre Bostonienne fit la connaissance dans le Boarding (pension) où elle logeait, d'un jeune homme de dix-neuf ans, qui devint bientôt le chevalier de Miss Bentley.

On souscrit à Paris : Au Crédit foncier de France, rue Neuve-des-Capucines, 10; A la Société générale de Crédit mobilier, place Vendôme 15;

Cette fois l'accusation était plus sérieuse, et une condamnation semblait inévitable, quand miss Helen, dans un élan d'amour, a offert de retirer sa plainte si son jeune Américain voulait l'épouser sur-le-champ.

Le relevé des demandes d'Obligations sera fait par journée. Tant que l'emprunt ne sera pas rempli, les quotités souscrites dans une journée seront définitivement acquises aux souscripteurs.

Elles jouissent de tous les droits et privilèges attachés aux Obligations foncières ou lettres de gage (art. 5 de la loi du 6 juillet 1860).

Elles sont remboursables à 500 francs dans l'espace de cinquante ans, à partir du 1^{er} novembre 1860.

Le prix de la souscription a été fixé à 445 fr. (soit, avec les délais de paiement et la jouissance des lots, à 434 fr. 70), payables en huit termes, de deux mois en deux mois, de la manière suivante :

- Au moment de la souscription . . . 85 fr. Du 5 au 20 décembre 1860 . . . 51 Du 20 au 28 février 1861 . . . 51

La jouissance court du 1^{er} novembre 1860. En conséquence, en s'engageant à verser au Crédit foncier la somme de 445 fr. aux époques indiquées ci-dessus, le souscripteur, nonobstant les délais accordés pour le paiement, recevra un intérêt de 15 fr., qui courra intégralement à partir du 1^{er} novembre 1860.

Aucun intérêt n'étant dû par le souscripteur sur les portions du prix non encore exigibles, la bonification de l'intérêt et le droit aux lots ramènent en réalité le prix de l'Obligation à

434 fr. 70 c.

REPARTITION DES LOTS.

Premier semestre.

Le 1^{er} numéro sorti gagnera un lot de cent mille francs, soit . . . 100,000 f. Le 2^e, le 3^e, le 4^e et le 5^e, un lot de 10,000 fr. chacun, soit ensemble . . . 40,000

Deuxième semestre.

Somme égale et mém répartition . . . 150,000

Le 1^{er} tirage aura lieu le 22 mars 1861. Le Conseiller d'Etat en service extraordinaire, Gouverneur du Crédit foncier de France, L. FREMY.

COMPAGNIE GÉNÉRALE MARITIME.

PLACE VENDÔME, 15, PARIS.

MM. les actionnaires qui n'ont pas opéré leurs versements sur les actions dont suivent les numéros :

- 316 — 7863 à 7865 14486 à 14489 317 — 7873 à 7879 14659 et 14660 573 à 575 7880 à 7892 14696 et 14697

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE.

EMPRUNT DE 75 MILLIONS

En 150,000 obligations avec lots

Distribués dans deux tirages semestriels et montant à 300,000 fr. par année.

PREMIÈRE SÉRIE :

37,500,000 FRANCS EN 75,000 OBLIGATIONS COMMUNALES A L'INTÉRÊT DE 3 0/0 ET AU CAPITAL DE 500 FR. CHACUNE.

SOUSCRIPTION PUBLIQUE

Ouverte le Jeudi 18 Octobre 1860.

Le Gouverneur du Crédit foncier de France a l'honneur de prévenir le public que le Crédit foncier a créé un emprunt de 75 millions en 150,000 Obligations avec lots, et qu'il émet immédiatement sur cet emprunt, par voie de souscription publique, une première série de 75,000 Obligations communales au capital de 500 francs et à l'intérêt de 3 p. 100, soit 15 fr. par an.

Ces Obligations sont émises, conformément à l'article 5 de la loi du 6 juillet 1860, en représentation des prêts que le Crédit foncier est autorisé à faire aux départements, aux communes et aux associations syndicales.

Elles ont pour garantie :

1° Les créances provenant des prêts aux communes, aux départements et aux associations syndi-

12 des statuts, si avant la date indiquée ils n'ont pas effectué leurs versements en retard.

Le secrétaire, E. LE BEUF.

GRANDE SOCIÉTÉ des CHEMINS DE FER RUSSES.

MM. les actionnaires sont prévenus qu'il est fait sur les actions de la Grande Société des Chemins de fer russes un appel de 25 roubles par action, du 15 au 27 novembre prochain.

Aux termes des Statuts, les versements peuvent être effectués à Saint-Petersbourg, Moscou, Londres, Berlin, Amsterdam, et Paris, au change de 500 fr. à Paris, 20 liv. sterl. à Londres, 134 thalers de Prusse à Berlin, 236 florins de Hollande à Amsterdam, pour 125 roubles.

Toutefois, le versement de 25 roubles pourra être effectué, pour la France, à la caisse de la Société générale de Crédit mobilier, à un cours qui sera fixé tous les huit jours, et qui permettra aux porteurs de jouir du bénéfice du change actuel.

Les intérêts à raison de 5 pour 100 seront bonifiés sur le montant de cet appel du jour du versement, au 13 janvier prochain.

Ceux de MM. les actionnaires qui effectueraient le versement postérieurement au 27 novembre, seront passibles des intérêts à 5 pour 100 à partir du 15 du même mois, jour de l'appel de fonds.

Bourse de Paris du 13 Octobre 1860.

3 0/0 Au comptant. Der. c. 69 — Baisse de 10 c. Fin courant. — 68 95 — Baisse de 20 c.

Table with 5 columns: 3 0/0 comptant, 1^{er} cours, Plus haut, Plus bas, Dern. cours. Includes rows for 1^{er} fin courant, 4 1/2 fin courant, etc.

ACTIONS.

Table with 2 columns: Dern. cours, comptant. Lists various stocks like Crédit foncier, Crédit mobilier, Crédit indus. et comm., etc.

OBLIGATIONS.

Table with 2 columns: Dern. cours, comptant. Lists various bonds like Obl. foncier, Ville de Paris, etc.

OPÉRA. — Une représentation extraordinaire sera donnée aujourd'hui dimanche au bénéfice de la caisse des pensions.

Dimanche, au Théâtre-Français, M^{lle} Augustine Brohan, fera sa rentrée par le rôle de Suzanne, dans Le Mariage de Figaro.

L'Opéra-Comique, Galathée, par M^{me} Ugalde, Troy, Sainte-Foy, Ponchard, Le Docteur Mirobolan, par Godéard, et la reprise des Trovantes, pour la rentrée de M. Crosti.

Le théâtre des Variétés reprend aujourd'hui Paris qui dort, une des amusantes pièces de répertoire.

Aujourd'hui, au Palais-Royal, Un Gros Mot, par Ravel, avec Mimi Bamboche, dont le succès semble redoubler.

CIRQUE DE L'IMPERATRICE. — Mercredi prochain, clôture définitive de la saison d'été.

CIRQUE-NAPOLÉON. — Aujourd'hui dimanche, par extraordinaire, grande soirée équestre à huit heures. — Jeudi, 18 courant, inauguration de la saison d'hiver.

SPECTACLES DU 14 OCTOBRE.

OPÉRA. — Le Prophète. FRANÇAIS. — Le Mariage de Figaro, la Joie fait peur.

OPÉRA-COMIQUE. — Galathée, le Docteur Mirobolan. ODÉON. — Andromaque, les Vertueuses de province.

ITALIENS. — Il Barbiere di Siviglia. THÉÂTRE-LYRIQUE. — Les Dragons de Villars, les Valets.

VAUDEVILLE. — La Vie de Bohème, Une Tasse de thé. VARIÉTÉS. — Une Chasse à Saint-Germain, la Gamine.

GYMNASÉ. — Voyage de M. Perrichon, les Pattes de mouche. PALAIS-ROYAL. — Un Gros mot, la Famille de l'horloger.

PORTÉ-SAINT-MARTIN. — Le Pied de Mouton. AMBIGU. — La Maison du Pont Notre-Dame.

GAITE. — L'Escamoteur. CIRQUE-IMPÉRIAL. — La Poule aux OEufs d'or.

FOLIES. — Les Écoliers en vacances, Modeste et Modiste. THÉÂTRE-DÉJAZET. — M. Garat, Ou Enclume ou marteau.

BOUTTES-PARIISIENS. — Orphée aux Enfers. BEAUMARCHAIS. — Pierre le couvreur, Un Ami dans la peine.

LUXEMBOURG. — Ce qui plait aux hommes, la Gardeuse. DELASSEMENTS (ancienne salle). — Soirées géologiques et astronomiques de M. Rohde.

CIRQUE DE L'IMPÉRATRICE. — Exercices équestres à 8 h. du soir. HIPPODROME. — Spectacle équestre les mardis, jeudis, samedis et dimanches, à trois heures.

ROBERT HOUDDIN (8, boulevard des Italiens). — A 8 heures, Soirées fantastiques. Expériences nouvelles de M. Hamilton, CASINO (rue Cadet). — Bal les lundis, mercredis, vendredis et dimanches. — Concert les mardis, jeudis et samedis.

